

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de		le permis		Date d'inspection		
LE COIN DES PETITES SOURIS LIMITEE 412021					Le 24 août 2023		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
Le coin des petites souris				(506) 523-7477			
Adresse				<u> </u>			
9573 rue Main Richibucto NB E4W 4C3							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Stephanie Hickey			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives				Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.		21(a) – (d) 18 a			ût 2023	18 août 2023	
Commentaires : L'exploitante à envoyer une photo du rapport La lacune est maintenant conforme.	annuel affic	her a	un endr	oit bier	n en vue dans	s l'établissement.	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit. Commentaires : L'exploitante a envoyé une photo des registres des préser est maintenant conforme.				oût 2023 es enfants co	18 août 2023 rrigés. La lacune		
Commentaires généraux							
L'exploitant a envoyé des photos des lacunes corrigées. Une visite n'a pas été effectuée.	Toute lacu	ne s	ont mair	ntenan	t conforme.		
original signé par Stephanie Hickey Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate	Le	e 24 ac	oût 2023		
original signé par Gisele Daigle			Le	e 24 ac	oût 2023		
			Date				